



# Le petit Journal

[www.guarbecque.net](http://www.guarbecque.net)

BULLETIN MUNICIPAL – OCTOBRE 2007

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

Déjà un mois que les 250 élèves des écoles Daudet-Perrault et Sainte Bernadette ont repris les cours. La rentrée s'est bien déroulée pour les enfants et leurs institutrices.

Les travaux de la boulangerie-pâtisserie sont en cours. Le changement d'affectation de ce bâtiment de logement en commerce a nécessité le concours d'un architecte. La demande de travaux a été examinée par les Architectes des Bâtiments de France, la commission d'accessibilité, les pompiers, la DASS et l'Association des Paralysés de France. Le projet est bien avancé et l'ouverture pourrait avoir lieu à la fin du mois d'octobre. La commune prend en charge l'architecte, le bureau de contrôle, la mise en conformité électrique, le changement des fenêtres et de la porte ainsi que la rampe d'accès pour les personnes handicapées.

Monsieur et Madame Verryser aménagent l'ensemble du local : murs, sanitaires, vestiaires, l'ensemble du matériel : comptoir, four, éclairage ainsi que toute la décoration extérieure. Le local sera loué par la commune à l'artisan. La commune et le boulanger ont déposé un dossier de subvention de 30 % au titre du FISAC rural pour leurs travaux. Deux personnes de Guarbecque ont été choisies et embauchées par Mr et Mme Verryser.

Du côté du projet de centre de transfert de déchets, nous n'avons toujours pas reçu la décision du commissaire enquêteur, ni du Préfet. Le projet qui ne correspond pas à celui évoqué il y a 2 ans par la maison mère est ajourné par la Communauté de Communes Artois Flandres. Le terrain n'est ni vendu, ni loué à la société Norvalo.

Avant la fin de l'année, la Communauté de Communes Artois Flandres va démarrer les travaux d'assainissement collectif dans la rue des Métallos.

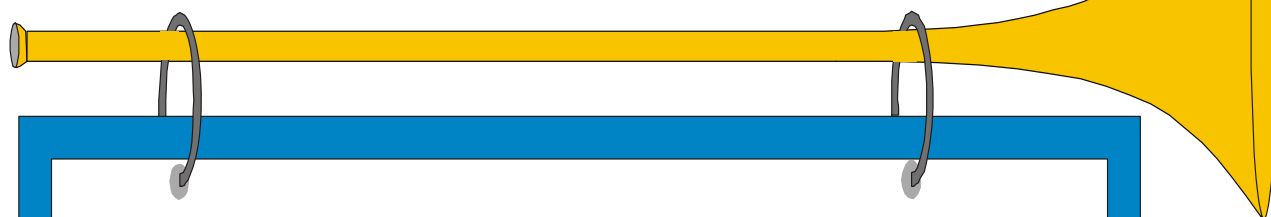
Votre maire  
Christophe Fiancette



G  
U  
A  
R  
B  
E  
C  
Q  
U  
E

2  
0  
0  
7

# Edito



C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons chaque trimestre dans notre petit journal.

Nous commençons celui-ci en vous donnant le compte-rendu de la réunion de conseil qui s'est tenue au mois de juin. Si pour beaucoup d'entre nous la reprise du travail s'est effectuée, il en est de même pour tous les enfants de la commune ainsi que pour leurs équipes pédagogiques que vous découvrirez. D'ores et déjà, nous leur souhaitons une très bonne année scolaire 2007/2008.

Les festivités du mois de juillet se sont très bien déroulées encore cette année. Nous avons reçu beaucoup de monde malgré un temps parfois peu clément, mais la joie et la bonne humeur dans notre village nous ont très vite fait oublier les caprices de la météo.

La fête du sport a permis à beaucoup d'entre nous d'inaugurer certaines activités peu connues et notre défilé du 14 juillet fut une réelle réussite.

C'est entre janvier et février 2008 que notre population sera recensée ainsi nous pourrons connaître l'effectif précis de notre commune.

L'installation de nouveau commerce à GUARBECQUE fait bien sûr partie de nos priorités et nous avons porté une attention particulière au salon de coiffure de JULIE qui s'est installée voilà déjà quelques mois, nous lui souhaitons bon courage et bonne continuation dans notre village.

Enfin, le 11 septembre, Monsieur le Maire et l'ensemble de son conseil municipal ont pu visiter le poste EDF et, grâce aux explications de Messieurs BERGER et DUFLOS, nous connaissons maintenant l'importance de celui-ci sur notre site. Nous terminerons ce journal par notre état civil, nos infos et bien entendu les dates des prochaines manifestations dans notre village.

Nous vous souhaitons bonne lecture et vous donnons rendez-vous prochainement dans notre bulletin annuel.

## Sommaire

- Mot du Maire	1	- Les festivités	7
- Edito	2	- La journée sports	8
- Compte-rendu réunion conseil	3	- Recensement – Julie Coiffure	9
- Compte-rendu réunion conseil	4	- Visite poste EDF	10
- La rentrée scolaire	5	- Etat-civil- Infos	11
- Les festivités	6	- Prochaines manifestations	12

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2007

Le compte rendu de la réunion du 12 Avril a été approuvé à l'unanimité.

## • Evénements familiaux

Monsieur le Maire adresse des félicitations à Monsieur Dany BODART pour la naissance de sa fille Emma.

## • Compte administratif 2006

Monsieur le Maire présente le compte administratif de l'année 2006. Les résultats de clôture font apparaître un excédent de fonctionnement de 205 120,11 € et un excédent d'investissement de 159 694, 89 €. Il laisse ensuite la présidence à Madame DELGERIE Danièle, Adjointe au Maire, qui invite l'assemblée à délibérer sur le compte administratif. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

## • Compte de gestion de l'année 2006

Monsieur le maire présente le compte de gestion du Receveur Municipal de l'année 2006. Les résultats sont en concordance avec ceux du compte administratif. Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

## • Affectation du résultat de fonctionnement

Le Conseil Municipal décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement:

- 176 467 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »
- 28 653, 11 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

## • Centre de transfert de déchets

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande présentée par la S .A NORVALO dont le siège social est situé Parc d'activités de l'Aérodrome Ouest- BP 80002 59331 VALENCIENNES, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un centre de transfert de déchets ménagers et industriels sur la commune de GUARBECQUE et rappelle que cet établissement étant rangé dans la catégorie des installations classées en matière de protection de l'environnement, le Conseil Municipal est appelé à formuler son avis dans les 15 jours de la clôture du registre d'enquête. Il lui communique à cette fin les renseignements en sa possession de nature à l'éclairer sur les conditions dans lesquelles l'installation doit fonctionner.

## **Le CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

**CONSIDERANT** l'inquiétude et la forte mobilisation de la population contre ce projet

**CONSIDERANT** que les habitants ont encore en mémoire l'incinérateur fermé en 2002 qui était sur le même site que le projet actuel de transfert de déchets

**CONSIDERANT** que le projet n'est pas cohérent avec la réhabilitation de la gare d'eau pour le développement du tourisme

**CONSIDERANT** que cette zone de transfert n'accueillera peut être même pas nos propres déchets

**CONSIDERANT** le faible nombre d'emplois prévus par rapport aux nuisances engendrées

**CONSIDERANT** que le dossier technique n'est pas assez précis sur la nature des déchets

**EMET**, à l'unanimité, après vote à main levée, **un avis défavorable** à la demande d'autorisation d'ouverture sollicitée par la S.A NORVALO.

## • Liste communale préparatoire de la liste annuelle des jurés de l'année 2008

Il est procédé au tirage au sort des trois jurés d'assises pour l'année 2008.

## • Boulangerie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le logement communal situé 3, rue du Maréchal Foch est vacant. Il propose de transformer cette maison en local à usage commercial, pour la création d'une boulangerie-pâtisserie afin d'apporter un nouveau service à la population.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après délibération,

- 1) **EMET** un avis favorable à la création d'une boulangerie pâtisserie dans la propriété communale située 3, rue du Maréchal Foch
- 2) **AUTORISE** Monsieur le Maire à désigner un architecte et un bureau de contrôle en vue d'établir le permis de construire nécessaire à ce projet.
- 3) **SOUTIENT** la candidature de Monsieur Christian VERRYSER, boulanger pâtissier à ISBERGUES, pour être le preneur de cette exploitation.
- 4) **SOUTIENT** le dépôt d'un dossier FISAC RURAL (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce) à la fois par la commune, pour les travaux de mise en commercialité du local, mais également le dossier FISAC rural de Monsieur VERRYSER, pour les travaux intérieurs et extérieurs d'aménagement du local.

### • **Garage communal**

Une demande a été faite par un particulier qui désire louer le garage du logement communal rue Foch, devenu vacant. Le Conseil émet un avis favorable pour réaliser un bail de location et fixe la redevance mensuelle à 35 €

### • **Recensement population**

La commune procédera à l'enquête de recensement en 2008. La collecte débutera le 17 Janvier et se terminera le 16 Février.

### • **Eglise**

Le devis de remise en état électrique de l'installation des cloches de l'Eglise, endommagée par la foudre, s'élève à 1930 € La déclaration de sinistre a été effectuée auprès de l'assurance.

### • **Garantie financière**

La Société d'HLM à ARMENTIERES demande la garantie financière de la commune pour un emprunt sollicité auprès de la Caisse des Dépôt et Consignations suite à la construction de 37 logements. Le Conseil Municipal souhaite connaître les tableaux d'amortissement avant de prendre une décision.

### • **Informations**

#### **LES TRAVAUX REALISES**

- La clôture au nouveau cimetière
- La clôture dans la cour de l'école Daudet Perrault
- Remise en état du court de tennis

#### **LES ACHATS REALISES**

- Armoire à vaisselle et réfrigérateur pour la salle polyvalente
- Vestiaires métalliques pour le personnel
- Micro pour la salle des fêtes
- Illuminations de Noël
- Panneaux de signalisation

### • **Remerciements**

Des remerciements ont été transmis par les associations ci-dessous qui ont bénéficié d'une subvention :

- Club des aînés
- Club de gymnastique
- Tennis Club
- Country dancing Club
- Le relais dépannage à Busnes

### • **Divers**

- Versement de la dotation de 15 000 € allouée au titre du produit des amendes de police relatives à la circulation routière, pour les travaux rue du Maréchal Foch
- Fête du sport le Dimanche 1er Juillet
- Spectacle pour les enfants des Ecoles le Mardi 19 Juin
- Programme de la fête du 14 Juillet
- Promenades sur le canal avec Lys sans frontières les 3 et 4 Août.

# 4 SEPTEMBRE : DANS NOS ÉCOLES...

## ECOLE DAUDET-PERRAULT



104 élèves

Petite section :

Mme COURTECUISSÉ  
Mme BRUGE (le lundi)

Moyenne et Grande section :

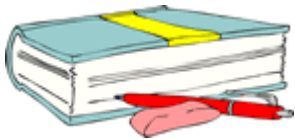
Mme LEJEUNE

CP – CE1 :

Mme MARTIN (80%)  
Mme OUTRENAN

CE2- CM1 -CM2 :

Mme VANPOPERINGHE  
(Directrice)  
Mme CLAY (le jeudi)



## ECOLE SAINTE BERNADETTE



Petite et Moyenne Section :

Mme DECROCK

144 élèves

GS et CP :

Mme TRANELLE

CE1 :

Mme RAMAEN

CE2 et CM1 :

Melle VIENNE Marguerite

CM1 et CM2 :

Mme THERY  
(Directrice)



## GUARBECQUE EN FÊTE



C'est une fois de plus sous le signe du soleil que s'est déroulée la journée « Guarbecque en Fête » le 14 juillet. Tôt le matin, le marché aux puces a investi la rue du Maréchal Leclerc se trouvant ainsi dans le périmètre direct de la fête et marquant le début d'une journée non stop. Puis ce fut au tour de l'exposition artisanale d'ouvrir ses portes. Installés dans les locaux de l'ancienne école maternelle, les artisans ont dévoilé leur

savoir-faire. Pendant que les parents parcouraient ce marché artisanal, les enfants pouvaient profiter du château gonflable installé dans la cour. Puis direction le stade tout proche où l'on pouvait s'initier aux jeux d'antan et participer au challenge. Autour du terrain, l'agriculture d'antan était une nouvelle fois mise à l'honneur avec une exposition de matériels agricoles anciens. Les visiteurs ont pu flâner au milieu des étals des producteurs locaux et des métiers ruraux. Les chevaux présents ont démontré leur puissance au cours d'exercices de force. C'est ensuite autour d'une table champêtre que le public s'est retrouvé pour se restaurer au son des accordéonistes.

Comme chaque année, l'après-midi a laissé la place au défilé carnavalesque. Le club de gymnastique, le Country Club de Guarbecque ont déambulé dans les rues du village escortés par les géants Gayantin, Anatole et l'Affreux Luquet, sans oublier Ch'Meneu du Club de Lens suivis de très près par le char Madagascar, les fanfares locales et bien d'autres. De retour au stade, chaque groupe a proposé une démonstration devant un public conquis. La journée s'est achevée par quelques pas de danse autour d'une restauration rapide. Merci à toute l'équipe de bénévoles qui a su, une nouvelle fois, faire de « Guarbecque en Fête » une réussite.





# LA FÊTE DU SPORT - 01 JUILLET

C'est avec beaucoup de succès que la fête du sport a battu son plein le dimanche 1<sup>er</sup> juillet. Pour la première fois, celle-ci s'est déroulée sur une journée et l'implantation du site fut également déplacée. Cette année, toutes les activités eurent lieu au nouveau terrain de football.

Bien sûr, nous avons retrouvé le cyclo avec ses nombreux parcours pour les sportifs et nouveauté cette année un parcours familial de 13 Kms qui a beaucoup plu. Les randonneurs étaient également présents pour découvrir les circuits proposés. Le club tennis, cette année près de nous, a vu de nombreux joueurs s'essayer à la petite balle jaune. Sur le terrain, des chapiteaux accueillirent les différentes activités, le club de gym, le club de judo ACAMA. Le club de la flèche Airoise était de nouveau également avec nous pour des démonstrations et des conseils avisés, le javelot sans oublier les clubs de rugby de Béthune et de Hazebrouck. Mais c'est avec beaucoup de joie que nous avons accueilli cette année le club de karaté SHOTOKAN de Lillers, le club local de la jeune France de Guarbecque qui nous a proposé des séances de tir au but et le club de boxe d'Aire sur La Lys où nombreux furent enfants et parents à s'initier sur un ring. La démonstration de boule Lyonnaise faite par Jean Paul Desmaretz, a impressionné beaucoup de monde.



Mais la fête du sport ne s'est pas arrêtée ainsi. Après une matinée à découvrir, son passeport en mains, les différents stands : une restauration sous le soleil s'imposait pour bien entendu enchaîner sur notre traditionnel concours de pétanque où les participants furent nombreux.

Nous remercions évidemment tous les clubs de leur aimable participation, les bénévoles car sans eux rien ne pourrait se faire mais également l'ensemble de la commission sport. Vivement l'année prochaine car d'autres activités vous seront proposées.





# LE RECENSEMENT EST UTILE A CHACUN DE NOUS PENSEZ-Y!

Toute la population vivant à GUARBECQUE sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2008.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

**Les communes de moins de 10000 habitants, comme GUARBECQUE,** font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes, un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

**GUARBECQUE fait partie du groupe de communes recensées en 2008.**

**À partir du jeudi 17 janvier 2008,** vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires, il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

**Si vous êtes souvent absent de votre domicile,** vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie avant le 16 février 2008.

**Votre réponse est importante.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03 21 25 82 66.**

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) à partir de janvier 2009.



## JULIE COIFFURE

Depuis plusieurs années maintenant, la municipalité travaille à la redynamisation du centre bourg. Dans le cadre du plan de soutien pour les entreprises soutenu par la Communauté de Communes Artois Flandres, elle soutient donc l'installation de commerçants et d'artisans dans notre village.

A 22 ans, Julie THIBAUT est un exemple de ce dynamisme. Originaire de St Venant, elle a choisi en Septembre 2006 d'installer son salon de coiffure à Guarbecque. Après un CAP Coiffure obtenu en 2001, Julie a enchaîné avec son Brevet Professionnel qu'elle a passé au salon « ELLE & LUI » à Aire-sur-la-Lys puis son Brevet de Maîtrise au salon « Fred Coiffure », toujours à Aire-sur-la-Lys. Et plutôt que de se satisfaire des nombreux remplacements en salon

qu'elle faisait, elle a choisi de s'installer. Emplacement, local ou financement n'ont pas été faciles à trouver, mais avec le soutien de sa famille et les appuis de la Communauté de Communes Artois Flandres, de la Boutique de Gestion Espace mais aussi de la commune de Guarbecque, le salon « Julie Coiffure » fête aujourd'hui sa première année d'existence ! Le choix de Guarbecque s'est fait naturellement pour Julie : un village accueillant, en pleine expansion avec de nouvelles constructions. Le salon installé au cœur du village offre aussi plus d'un atout et notamment la proximité de parkings. Après un an d'activité, Julie en retire un bilan positif. Satisfaite de ses choix, elle ne regrette pas de s'être lancée dans sa création d'entreprise... Alors s'il vous passe l'idée d'aller vous faire rafraîchir votre coupe, le salon Julie Coiffure vous accueille 6 rue des fusillés. Hommes, femmes et enfants seront les bienvenus. Si comme elle, vous avez des projets de création ou de reprise d'entreprise ou que vous pensez à transmettre votre entreprise dans quelques années, vous pouvez contacter Mme DELGERIE, élue référent de la création d'entreprises, en Mairie de Guarbecque ou en passant par la communauté de Commune Artois Flandres.



# VISITE DU POSTE EDF

## 11 SEPTEMBRE 2007

L'ensemble du Conseil Municipal a visité le poste EDF sur l'invitation de Mr Fabien Berger de la société RTE. La société RTE (Réseau de Transport d'Electricité) a pour mission d'acheminer l'électricité sur le réseau de transport qui forme le lien entre les sites de production et les centres de consommation. Le poste de Guarbecque est un poste de transformation. Les postes de transformation sont autant d'échangeurs électriques à l'image des échangeurs d'autoroute : ils convertissent l'énergie d'un niveau de tension à un niveau inférieur (par exemple de 400 000 volts à 200 000 volts).

Guarbecque est équipé de 2 transformateurs 225KV/90kV de 100MVA et d'un transformateur EGD. 5 lignes 225kV proviennent des régions d'Estaires, d'Holque, de la région nord de Lille et de la zone de Guarbecque. 3 lignes 90kV se dirigent vers les zones d'Hazebrouck, de Béthune et d'Aire. Dernièrement, le poste EDF s'est agrandi pour accueillir un important transformateur déphaseur dont le rôle est de contribuer à réguler (augmenter ou diminuer) les flux d'électricité de l'axe allant de la région productrice de Dunkerque (présence de centrales nucléaires de Gravelines et thermiques classiques et de la liaison de 2000MW France-Angleterre proche de Calais) à la région fortement consommatrice de l'agglomération lilloise (villes + exports vers la Belgique).

Dans les régions Nord-Pas-De-Calais et Picardie, le Groupe d'exploitation Transport (GET) Artois exploite, entretient et gère le réseau à haute et très haute tension. Il veille ainsi à garantir la continuité et la qualité des installations électriques dans les conditions optimales de sécurité. Basé à Béthune, GET Artois couvre partiellement les départements du Pas de Calais, de la Somme et du Nord et administre 3 groupements de postes : Amiens, Grande-Synthe et Mandarins. Ce groupement de postes est également chargé de la liaison sous-marine IFA 2000 qui permet le transit de 2000WM entre la France et l'Angleterre.

Merci à Messieurs Fabien BERGER, Ingénieur Fonctionnement Electrotechnique et Patrick DUFLOS, Responsable du poste de Guarbecque pour leur accueil.



## Naissance

Lola DUMONT 02 juillet à Beuvry  
De Amaury et Tatiana DI CESARE

Marie-Lou BAYART 13 juillet à Béthune  
De Pascal et Virginie DAMBRUNE

Laura LEMAHIEU 24 juillet à Divion  
De Ludovic et Séverine POUILLY

Paul PAYELLE 24 juillet à Béthune  
De Frédéric et Céline CASTILLE

Candice WALBROU 24 août à Hazebrouck  
De Cyril et Laure SAFFER

Clément VISEUR 18 septembre à Divion  
De Alain et Isabelle HOLQUIN

## L'ETAT CIVIL DE CES DERNIERS MOIS

### Mariage

Nicolas BODART et Claire GUILLEMANT 7 juillet  
Michaël DEMOL-DUBUISSON et Séverine CALBET 28 juillet  
Stéphane LEBLEU et Anne-Sophie DECROCQ 25 août  
Rodolphe LIEVIN et Hélène LECOCCQ 1er septembre

### Décès

04 juillet : Denis VERMEERSCH, 61 ans  
30 juillet : Joseph MARTEL, 69 ans  
26 août : Jacques BIZET, 80 ans

## INFOS



### Quelques dates à retenir

- La distribution des colis de Noël pour les personnes de + de 60 ans aura lieu le mercredi 19 décembre.
- La distribution des coquilles et oranges aux écoles aura lieu le jeudi 20 décembre.
- Le jury du Comité des Fêtes pour les décorations de Noël passera le vendredi 21 décembre.

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

- Les personnes nouvellement arrivées dans la commune sont invitées à se présenter en Mairie en vue de l'inscription sur la liste électorale, ceci avant le 31 décembre 2007. Se munir de sa carte d'électeur ou d'une pièce d'identité.

## JOURNÉE DU PATRIMOINE

Ce week-end du 15 et 16 septembre 2007 ont eu lieu les Journées européennes du patrimoine. Durant les visites guidées du samedi et du dimanche, notre église classée a accueilli une trentaine de personnes venues de différents horizons : Lensois, Nantais ... Monsieur Bernard Matton, guide dévoué de ces journées, a développé le côté historique, architectural et parfois anecdotique de ce patrimoine qui a tant à dire. Ainsi, notre église a de multiples facettes qui requièrent des journées comme celles-ci pour redonner toute la dimension à cet édifice, témoin de notre passé, de notre identité. Soyez attentifs aux rendez vous de l'année prochaine.

# LES FESTIVITES DES PROCHAINS MOIS

**Samedi 6 Octobre**

Loto Jeune France  
Guarbecque

**Samedi 20 Octobre**

Repas des Anciens  
Combattants

**Samedi 27 Octobre**

Soirée Karoké  
Jeune France Guarbecque

**Dimanche 28 Octobre**

Loto A.P.E.L.  
Ecole Sainte-Bernadette

**Samedi 10 Novembre**

Tournoi de Tennis de  
Table

**Dimanche 11 Novembre**

Concours de cartes

**Dimanche 18 Novembre**

Loto Gym - Tennis

**Vendredi 7 Décembre**

Téléthon

**Dimanche 16 Décembre**

Tournoi du  
Judo club ACAMA

**Samedi 1er Décembre**

Loto Amicale Laïque

**Mardi 18 Décembre**

Arbre de Noël  
Ecole Daudet-Perrault

**Mercredi 19 Décembre**

Arbre de Noël  
Judo club ACAMA

**Jeudi 20 Décembre**

Arbre de Noël  
Ecole Sainte-Bernadette

**Samedi 22 Décembre**

Course pédestre du Club des  
Supporters de la  
Jeune France

**Mercredi 26 Décembre**

Arbre de Noël  
Supporters - JFG

**Lundi 31 Décembre**

Nuit de la Saint-Sylvestre  
Jeune France